



LES INSULAIRES



Cette manifestation qui réunit tous les ans les habitants des îles, se déroulera du 20 au 22 septembre sur l'île de Batz. Concerts, spectacles de rues et conférences-débats viendront enrichir cette 8^{ème} édition organisée par l'Association pour le Festival des Îles du Ponant (AFIP). Enfin, pour que ce festival familial soit un véritable succès, les organisateurs sont toujours à la recherche d'hébergements chez l'habitant.

(Site internet : <https://lesinsulaire.com>). Pour les modalités de prêt et/ou de location, merci de bien vouloir vous rapprocher de Valérie à l'Office de Tourisme de l'île au 02 98 61 75 70.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À L'ÉCOLE

Courant septembre, les enfants de l'école Skol ar Vugale pourront profiter pleinement d'une nouvelle aire de jeux composée de différentes structures.



L'HORLOGE DE L'ÉGLISE

Le moteur de l'horloge de l'église côté port a été remplacé et les aiguilles des deux horloges ont été remises en peinture. Cet investissement de plus de 2.000 € a été financé intégralement par la Commune.

« Une citation sans références est à peu près aussi utile qu'une horloge sans aiguilles. » De Paul Desalmand

LA SIRÈNE D'ALERTE



Le ministère des armées a autorisé la mise à disposition à la commune d'une partie du toit du sémaphore aux fins du changement de la sirène d'alerte située sur le toit de la passerelle.

ÉCO-PÂTURAGE

Début juin, l'équipe municipale a décidé d'acquérir un cheptel de 4 chèvres pour faciliter le débroussaillage des parcelles communales situées aux abords de la station d'épuration.



Nous remercions vivement Mme Christine Portanelli, conseillère municipale et référente environnement, pour son dévouement et son temps passé à s'occuper du cheptel communal.

PROGRAMME DE VOIRIE 2019

Un nouveau programme de voirie a été réalisé ce printemps dans les secteurs de Creac'h Vilin, de la Route de Sainte-Anne et du Phare, améliorant ainsi la desserte de la déchetterie et du centre de

secours. Ces travaux d'un montant de 235.660,00 € ont été réalisés par l'entreprise Colas et financés en totalité par la commune. Les travaux se sont terminés fin juillet avec plus de 2,5 km de voiries restaurées facilitant ainsi la circulation des véhicules de secours ainsi que des agriculteurs.

LE PHARE ET SON MUSÉE ÉVOLUENT...



Un an après l'ouverture de l'exposition muséographique « Batz avec les vents », le bilan est plus que positif. Sur la saison 2018, le phare a accueilli plus de 23 300 visiteurs. En juillet dernier, l'exposition muséographique s'est vue dotée d'un parcours sonore, autant d'éléments visuels et sonores qui viennent compléter la découverte par les visiteurs du phare, de l'histoire et des particularités de l'Île de Batz. À découvrir sans attendre ...

LES CANONS DÉMÉNAGENT...

Les canons, remontés il y a quelques années de l'ouest de l'île, sont venus rejoindre le site du phare avec l'accord du découvreur et du DRASSM, organisme chargé de leur conservation.

L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU DÉBARCADÈRE

Le projet d'aménagement du boulevard du Débarcadère fait suite à un diagnostic réalisé par l'architecte paysagiste Alain Freydet mandaté par l'Association des Îles du Ponant (AIP) pour toutes

les îles. Cette étude intitulée « Diagnostic, esquisses et schéma d'intentions pour le port d'entrée de l'Île de Batz » traitait globalement des infrastructures d'accueil de l'île aux Moutons jusqu'au Boulevard longeant la mer. Ce dossier a été scindé en deux phases en raison de la propriété de la Région Bretagne pour la partie maritime ; cette dernière ne pouvant assurer ce dossier financièrement sur 2019. Seule la partie communale (rambardes et voirie) du boulevard du Débarcadère est proposée pour 2019.

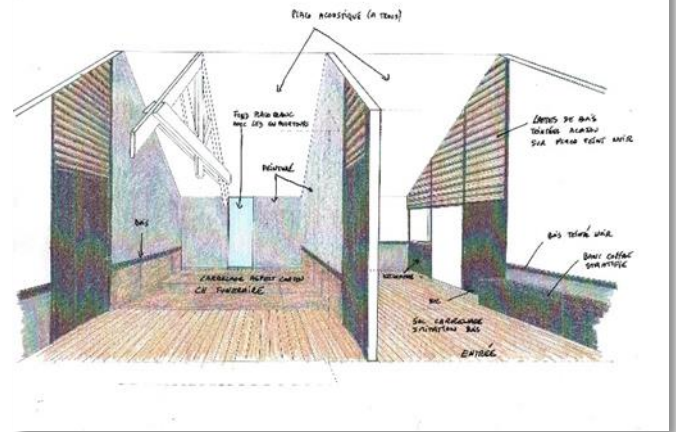


L'avant-projet sommaire a été confié à l'ingénieur de Haut-Léon communauté (HLC), et a reçu l'aval de la majorité du conseil municipal qui a acté le principe de sécuriser les rambardes qui montraient des signes de vétusté mettant en cause la sécurité (pour preuve, l'accident qui s'est produit en date du 21 juin dernier). Il a été décidé d'intégrer en parallèle de la sécurisation, un volet paysager pour améliorer la vision d'accueil de l'île offerte aux visiteurs et habitants qui passent par ce boulevard.

À ce jour, nous avons obtenu les aides de l'État, de la Région et du Département à hauteur de 80 % de l'estimation de départ faite par HLC de 255.000 € HT. Suite à une consultation avant-projet avec l'architecte des Bâtiments de France, le projet pourrait se complexifier. Une réunion devrait se tenir prochainement en mettant autour de la table tous les intervenants concernés afin de réfléchir au devenir de ce projet. Elle pourrait amener à réfléchir au projet dans sa globalité.

LA CHAMBRE FUNÉRAIRE

Ce projet débuté en 2017, a reçu l'arrêté préfectoral autorisant la création de la chambre funéraire le 17 décembre 2018. En parallèle, le permis de construire a été déposé et accordé le 16 novembre 2018.



Après rédaction par l'architecte du dossier destiné aux entreprises, la consultation a débuté le 30 avril 2019 par voie de presse et de manière électronique sur la plateforme Megalis Bretagne. L'ouverture de chantier a débuté le 23 mai dernier avec la démolition de l'ancien local coiffeur et banque par les services techniques de la commune. Projet qui devrait voir le jour pour le printemps prochain.

RAPPEL SUR LES FINANCES COMMUNALES

Comme durant les années précédentes, et pour l'année 2019 à nouveau, pas d'augmentation des taxes communales et donc des impôts locaux.

Une gestion saine et mesurée des finances communales depuis ces dernières années a permis, à nouveau, de présenter au conseil municipal un budget parfaitement équilibré et exemplaire pour 2019 :

- Un programme d'investissement important : programme de voirie, aménagements de l'avenue du débarcadère, chambre funéraire, ...

- Un autofinancement (sans recours à l'emprunt) à hauteur de 42,64 % du montant total des investissements de l'année (contre 29,08 % en moyenne nationale *source DGFIP au 31/12/2018*),
- Un niveau d'endettement très faible compensé en partie par les loyers des logements communaux et qui représente 0,64 % de la capacité d'autofinancement.

En résumé, un budget communal où tous les indicateurs financiers "sont au vert" et qui préserve l'avenir.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Le secrétariat de mairie est ouvert au public lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9 h à 12 h & de 14 h à 16 h

Téléphone : 02.98.61.77.76

Courriel : mairie.iledebatz@orange.fr

Site Internet : www.iledebatz.com

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet Rubrique « Vie municipale »

DÉCHETTERIE

Mardi – Mercredi – Jeudi 15 h 30 à 17 h 30

Samedi 13 H 30 à 16 h 30

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage tous les lundis

Renseignements au 02 98 69 10 44

COLLECTE DES MÉDICAMENTS



Dorénavant, les emballages en carton et les notices en papier sont à jeter dans la poubelle du tri sélectif de son domicile et seuls les médicaments sont à déposer dans le container de l'association Cyclamed.

ÉTAT CIVIL 2018



MARIAGES

- ⌘ Benjamin CASTEL et Maiwen CALVEZ le 30 juin
- ⌘ Thomas GRILAUD et Fanny CHAUDAUDRA le 18 juillet
- ⌘ Thierry MAINGUET et Claire LE BRIS le 29 octobre
- ⌘ Pierre NOUGARET et Claire LECLECH le 29 décembre



DÉCÈS

- ⌘ Jean LE SAOUT le 7 mars à 72 ans
- ⌘ Jacqueline Marceline PONSOT veuve BERTHOU le 17 mars à 95 ans
- ⌘ Marie-France Solange Aimée LE GROS épouse LE SAOUT le 31 mars à 57 ans
- ⌘ Pierre, Marie SEÏTÉ le 1^{er} mai à 85 ans
- ⌘ Geneviève Marie Noëlle VALLOT le 27 juin à 64 ans
- ⌘ Xavier PEANNE le 29 juillet à 53 ans
- ⌘ Thomas François TANGUY le 23 août à 75 ans
- ⌘ Maryvonne CRAIGNOU le 5 octobre à 72 ans



NAISSANCES

- ⌘ Naël DAMBRY le 31 juillet fils d'Amandine DAMBRY
- ⌘ Lina PEANNE le 26 novembre fille de Lucie ANDRÉ et d'Emmanuel PEANNE

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

ÉTAT CIVIL 2019



MARIAGES

- ⌘ Yoann BÉAL et Anne-Claude Marie BÉGUIN le 20 juin
- ⌘ Jérémy Jacques Alain CARRÉ et Maud Aimée Anna CHEVARTZMANN le 6 juillet
- ⌘ Benoît Pierre Marcel GODART et Frédérique Karin OLSON le 13 juillet



DÉCÈS

- ⌘ Jean François LE ROUX le 19 janvier à l'âge de 90 ans
- ⌘ Agnès Louise Marguerite ALLAIN le 27 février à l'âge de 60 ans
- ⌘ Micheline ROBIN le 15 février à l'âge de 84 ans
- ⌘ Michelle GRALL veuve DIROU le 23 juin à l'âge de 80 ans
- ⌘ France BELLEC veuve LE COZ le 10 juillet à l'âge de 84 ans



NAISSANCES

- ⌘ Elena LE ROUX MEUDEC fille de Laurent LE ROUX et de Cécile MEUDEC le 15 avril